

Pierre Blanc
Jean-Paul Chagnollaud
Sid-Ahmed Souiah

Atlas des Palestiniens

Un peuple en quête d'un État

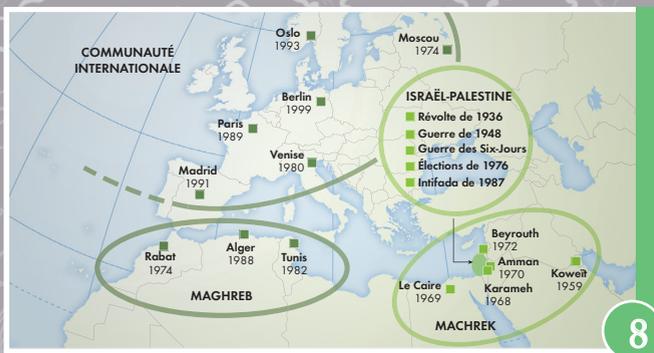
Troisième édition

autrement

ATLAS

des
Palestiniens

SOMMAIRE



6 INTRODUCTION

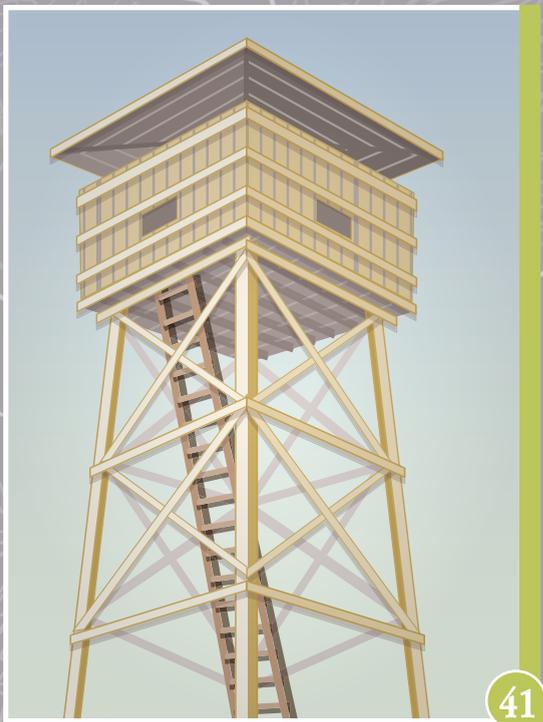
L'interminable quête d'un État

8 HISTOIRE ET POLITIQUE

- 10 La Palestine sous l'Empire ottoman
- 12 Le nombre et la terre (I)
- 14 Le nombre et la terre (II)
- 16 Un territoire englouti
- 18 Émergence et affirmation du nationalisme palestinien
- 20 L'itinéraire de Yasser Arafat
- 22 Les formations politiques palestiniennes
- 24 L'Autorité palestinienne

27 POPULATION ET SOCIÉTÉ

- 28 Structures et comportements démographiques
- 30 Démographie et politique
- 32 Réfugiés et diasporas
- 34 Les camps
- 36 La situation des Arabes israéliens
- 38 La représentation politique des Arabes israéliens



41



75

41 LES TERRITOIRES

- 42 Mitage et fragmentation territoriale
- 44 Les colons
- 46 Un mur qui sépare et annexe
- 48 Le mur comme frontière ?
- 50 Architecture d'une colonie
- 52 Hébron, une ville meurtrie
- 54 Ce qu'occupation veut dire
- 56 La vallée du Jourdain : un potentiel entravé
- 58 Gaza : l'enfermement
- 60 Gaza : le blocus
- 62 Les ressources hydriques
- 64 Le détournement de l'eau
- 66 Le statut de Jérusalem
- 68 La stratégie israélienne à Jérusalem
- 70 La Vieille Ville de Jérusalem
- 72 La situation des Palestiniens de Jérusalem

75 LA PAIX DANS L'IMPASSE

- 76 Madrid et Oslo
- 78 Camp David et Taba, la paix manquée
- 80 L'initiative de Genève
- 82 Les Intifadas
- 84 L'impasse
- 86 Occupation et droit
- 88 L'ONU et le verrou américain

91 CONCLUSION

Un État pour les Palestiniens

ANNEXES

- 92 LES VETOS DES ÉTATS-UNIS
- 93 BIBLIOGRAPHIE
- 95 SITOGRAFIE

INTRODUCTION

L'interminable quête d'un État

La situation actuelle du peuple palestinien apparaît presque anachronique, tant elle s'apparente à d'autres époques, aux XIX^e et XX^e siècles qui ont vu tant de peuples se battre pour arracher la reconnaissance de leur identité nationale et satisfaire leur exigence d'obtenir un « toit politique ». Les Palestiniens ne sont pas tout à fait les seuls dans le monde contemporain à continuer un combat de cette nature mais ils sont devenus, à leur corps défendant, les représentants emblématiques de cette configuration géopolitique complexe marquée par la tension constante et récurrente de la quête d'un État.

CET ANACHRONISME est d'autant plus spectaculaire que leurs premières formes de revendications nationales remontent aux années 1930, quelques années après que la couronne britannique décide d'encourager la création d'un foyer juif en Palestine (Balfour, 1917), et au moment où les ferments nationalistes commençaient à prendre forme un peu partout dans le monde pour s'exprimer pleinement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, si l'on ose la formule, les Palestiniens étaient donc dans les temps de l'Histoire. Au Proche-Orient, les indépendances des nouveaux États étaient alors en gestation. Elles se réalisèrent dans les années 1940 et 1950 pour tous les peuples de la région... sauf pour les Palestiniens et les Kurdes, qui ont souffert d'être répartis sur le territoire de plusieurs États. Les raisons de cette situation sont évidemment multiples et sans doute différentes selon les étapes de cet interminable parcours qui ressemble à une longue marche sans issue, tant l'horizon de la création d'un État palestinien semble reculer chaque fois qu'une étape décisive paraissait avoir été franchie. Ce fut le cas, pour la première fois, en 1936, au cours d'un vaste mouvement de protestation et de résistance qui s'effondra dans des conditions dramatiques

pour laisser la place à des décennies de silence pendant lesquelles on a pu croire que la « cause » palestinienne avait disparu dans les convulsions de l'histoire. La sémantique dominante traduisait alors parfaitement ce vide politique : on parlait du conflit israélo-arabe et non pas d'une confrontation israélo-palestinienne.

Il faut attendre les années 1960 et 1970 pour voir resurgir des fragments de l'identité palestinienne à travers une série d'événements comme la bataille de Karameh en 1968, le discours d'Arafat aux Nations unies en 1974 et la reconnaissance de l'OLP par le sommet arabe de Rabat, également en 1974. Mais ce n'est qu'à partir de 1990 et du démarrage du processus d'Oslo que la communauté internationale accepte le principe de la création d'un État palestinien. Malgré ces évolutions importantes, rien de décisif ne s'est produit, alors que la colonisation israélienne n'en finit pas de s'étendre rapidement et partout, en Cisjordanie et à Jérusalem, comme pour rendre vraiment impossible la création d'un État palestinien viable, c'est-à-dire au moins avec une vraie continuité territoriale.

CETTE IMPASSE DRAMATIQUE est liée au fait essentiel qu'en face des Palestiniens se trouvent les Israéliens. Cette banalité n'en est pas une si l'on veut bien appréhender deux dimensions capitales de cette singulière confrontation. Tout d'abord, pour l'Occident, les Israéliens sont des Occidentaux qui défendent donc des valeurs fondamentales communes, comme la démocratie, la modernité, la laïcité, le respect des droits de l'homme, la suprématie du droit, etc. Ensuite, une partie de cet Occident, en l'occurrence l'Europe, est, à jamais peut-être, rongée par le très lourd sentiment de culpabilité d'avoir été responsable ou complice du plus grand crime jamais commis sur son territoire : le génocide du peuple juif.

Ces deux paradigmes fondamentaux (le partage des valeurs et le fardeau de la responsabilité) ont mille fois oblitéré la vision du conflit et mille fois paralysé toute action diplomatique d'envergure. Et pourtant, si l'on pouvait s'arracher, ne serait-ce que pendant un court moment de lucidité historique, à ces deux monumentales pesanteurs, on comprendrait que la solution des deux États est une évidence incontournable qui figure depuis bien longtemps dans tous les textes de droit international, qu'il suffirait alors simplement d'appliquer.

S'inscrivant dans cette problématique, cet atlas raconte l'histoire d'un peuple, tout comme il cherche à montrer et à illustrer les différentes étapes de cette longue quête d'un État palestinien à côté de l'État d'Israël.

À Myriam, Sarab et Gabriel
Pierre Blanc

À Fanny et Rémy
Jean-Paul Chagnollaude

À Nébïa
Sid-Ahmed Souiah

L'ARCHIPEL PALESTINIEN



- Autonomies palestiniennes partielles
- Autonomies palestiniennes totales
- Réserves naturelles
- Zones urbaines
- Colonies israéliennes
- Liaisons maritimes
- Aéroport
- Site historique
- Côte protégée
- Station balnéaire
- Plage
- Base nautique
- Port de plaisance
- Zone sous surveillance
- Camping



10 km

© Julien Bousac 2009

Un territoire englouti

La Grande-Bretagne, victime de ses contradictions, par son soutien au mouvement sioniste, son désir d'édifier un État pour les Arabes et de prolonger sa présence, se révèle incapable de proposer une solution durable. L'échec du plan Peel et les difficultés de limiter l'immigration juive la mettent dans une situation d'impuissance que compliquent la violence des antagonismes et l'intensification des flux migratoires juifs originaires d'Europe devant la menace nazie. Son retrait de Palestine, le plan de partage onusien (1947) et la proclamation unilatérale de l'État d'Israël en 1948 se soldent par un affrontement armé et un nettoyage ethnique sans précédent.

LE PLAN DE PARTAGE DE L'ONU

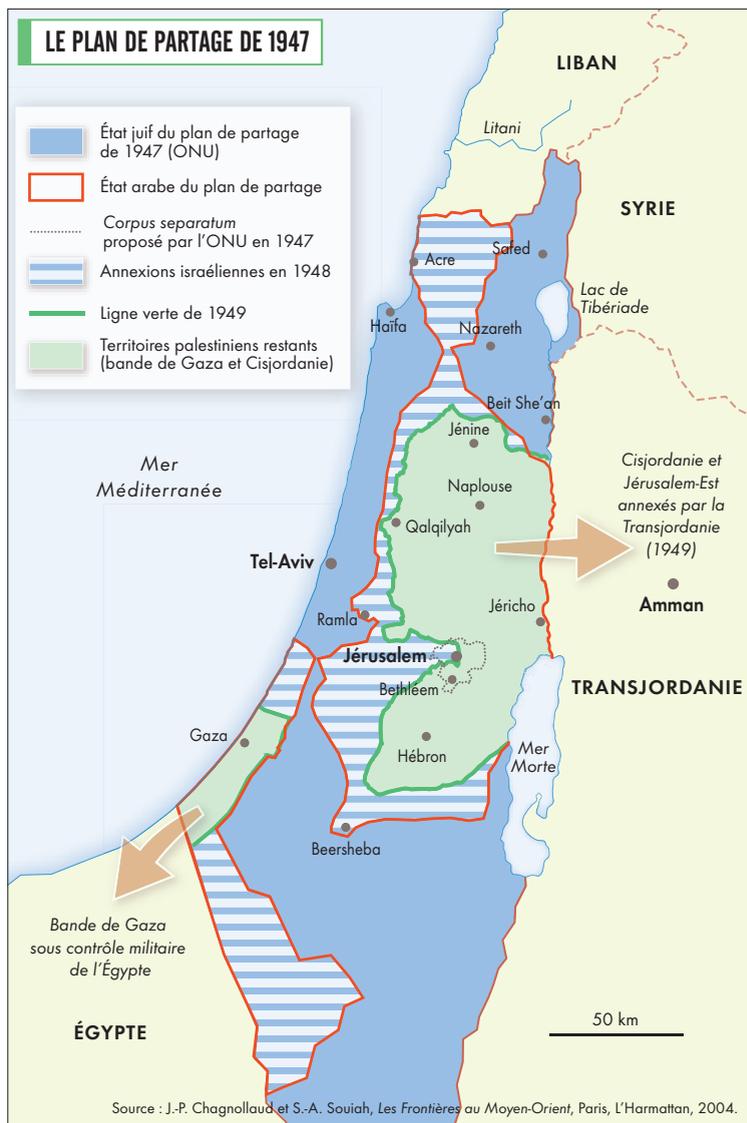
L'ONU adopte, le 29 novembre 1947, un plan de partage de la Palestine par 33 voix pour, 13 contre et 10 abstentions dont celle de la Grande-Bretagne. L'UNSCOP (United Nations Special Committee on Palestine) fut mandaté par l'ONU pour faire des propositions. Trois unités distinctes sont arrêtées :

- un État juif, sur 56 % du territoire de la Palestine, comprend la plaine côtière, le Néguev et la région autour du lac de Tibériade; il regroupe une population de 905 000 personnes dont 498 000 Juifs, à laquelle il faut ajouter environ 90 000 bédouins;
- un État arabe sur la Galilée occidentale, la Cisjordanie (sans Jérusalem) et une bande côtière qui s'étend du sud de Jaffa à la frontière égyptienne; sa population atteindrait 735 000 personnes dont 100 000 Juifs;
- un *corpus separatum* dans la région de Jérusalem sous juridiction internationale; cette unité aurait 100 000 Juifs et 105 000 Arabes.



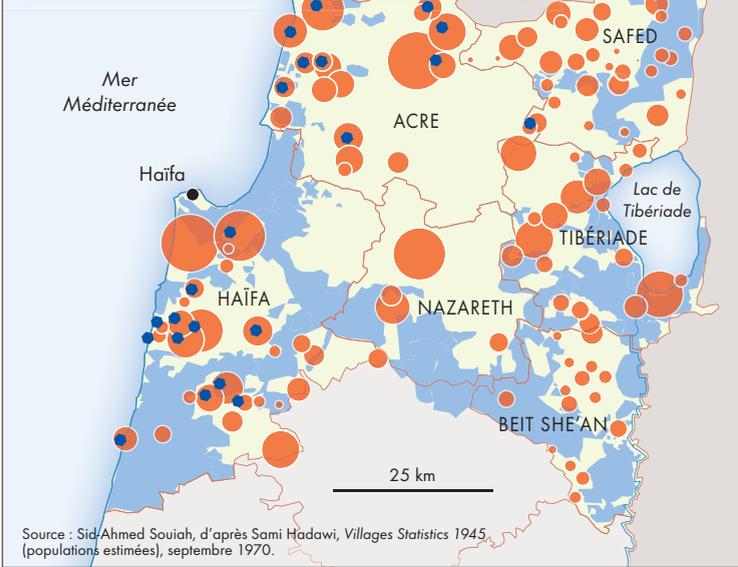
L'ÉCHEC DU PLAN ONUSIEN

Étant dans l'incapacité de gérer une situation de plus en plus délétère, les Anglais font appel à l'ONU qui dépêche une commission sur les lieux. Finalement, alors que la population arabe est estimée alors à 1,4 million d'habitants et que les Juifs sont au nombre de 600 000, ceux-ci se voient attribuer un territoire qui représente 56 % de la Palestine. Si le territoire qui leur est dévolu couvre les zones peuplées par le Yishouv, d'autres zones sont quasi exclusivement arabes. Le vote sur le partage (ONU, résolution n° 181) est accueilli avec joie par la communauté



SOUS ISRAËL, LA PALESTINE : L'EXEMPLE DE LA GALILÉE

Les 145 villages palestiniens de Galilée détruits en 1948



Verbatim

« Quand une véritable catastrophe finale s'abattra sur la Palestine, le premier responsable en sera le gouvernement britannique et les seconds responsables seront les organisations terroristes qui émanent de nos rangs. »

A. Einstein, 1948.

fert volontaire des populations» en montrant que ce plan répondait beaucoup plus à la volonté idéologique du sionisme d'avoir une population exclusivement juive dans certaines zones du pays. Son exécution cause le déracinement de plus de 750 000 Palestiniens et la destruction de plus de 500 villages. Ilan Pappé, l'un des nouveaux historiens israéliens, résume ainsi la situation en Galilée occidentale, une zone particulièrement touchée par le nettoyage ethnique : « À vingt-neuf heures de la fin du mandat, presque tous les villages des districts du nord-ouest de la Galilée – qui se trouvaient tous sur le territoire de l'État dévolu aux Arabes – avaient été détruits. » Des sites de villages détruits sont réutilisés pour accueillir de nouvelles colonies. De nombreux villages sont complètement rayés de la carte. ●

juive et avec consternation par la population arabe. Si les affrontements violents précipitent l'échec du plan onusien, la guerre israélo-arabe, qui commence après la proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948, aboutit à des évolutions territoriales et démographiques dont les effets participent à l'engloutissement quasi total du territoire des Palestiniens.

Les accords d'armistice (1949) définissent une ligne de démarcation (ligne verte). La Transjordanie annexe la Cisjordanie et

Jérusalem-Est, alors que l'Égypte prend le contrôle de la bande de Gaza. Le territoire prévu pour les Palestiniens disparaît pendant qu'Israël réalise des gains territoriaux significatifs. Nettoyage ethnique et destruction des villages plongent les Palestiniens dans une véritable catastrophe : ce peuple est dépossédé et chassé de son territoire.



LE NETTOYAGE ETHNIQUE DE LA PALESTINE

Le 10 mars 1948, un groupe composé de dirigeants sionistes et de jeunes officiers juifs finalise une stratégie (connue sous le nom de plan Daleth, comme la quatrième de l'alphabet car il y avait eu trois autres plans au préalable) pour expulser les Palestiniens de vastes régions du pays, qualifiées de « bases ennemies » par le plan. Celui-ci était basé sur l'emploi de méthodes que le droit international condamne fermement : intimidations massives, siège et pilonnage de villages et de quartiers, incendie des biens immobiliers, expulsions, démolitions, pose de mines dans les décombres pour empêcher les retours. Le travail des « nouveaux historiens » israéliens a permis de démentir la version sioniste du « trans-

LES PÉRIMÈTRES URBAINS DE JÉRUSALEM



LES VILLAGES DÉTRUITS



Structures et comportements démographiques

Les indicateurs démographiques sont l'une des clés de compréhension du conflit israélo-palestinien. Les protagonistes présentent des profils démographiques extrêmement contrastés : une population palestinienne jeune où une personne sur deux a moins de 20 ans, une fécondité vigoureuse que tentent de dépasser les Israéliens plus religieux (Juifs ultra-orthodoxes), aidés par les apports migratoires externes. La forte mortalité infantile, aggravée par une espérance de vie plus faible surtout pour la composante masculine des Palestiniens, n'est que le reflet des mauvaises conditions de vie pour un peuple vivant sous occupation.

UNE POPULATION EXTRÊMEMENT JEUNE

La pyramide des âges des Palestiniens indique l'extrême jeunesse de la population : un Palestinien sur deux avait moins de 20 ans au recensement de 2004 (50,31 %).

En 2011, les publications de l'Ined ont montré que la part des moins de 15 ans dans la population totale représente 43 %, alors qu'elle n'est que de 28 % en Israël et 18 % en France métropolitaine. Cette situation est encore plus frappante à Gaza, où

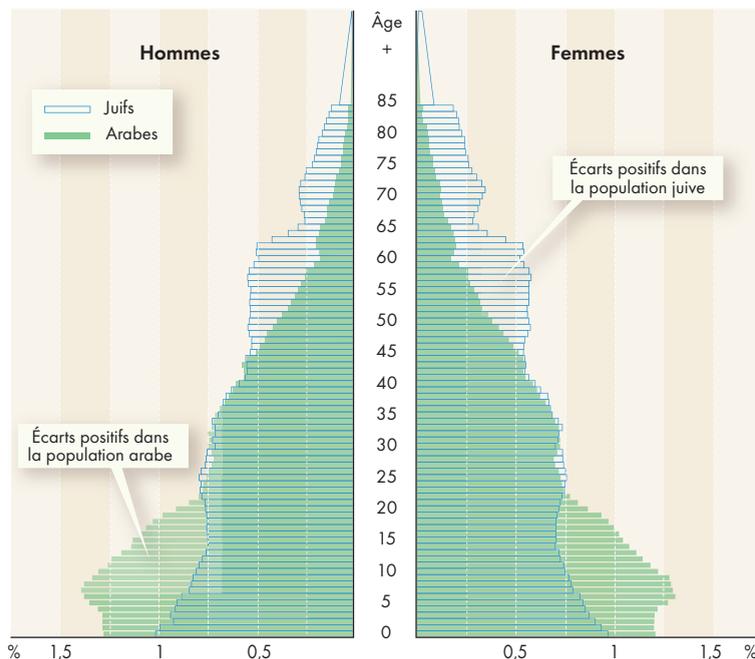
les moins de 15 ans représentent près de 45 % du total, ce qui constitue un handicap majeur sur un territoire aussi réduit, fermé, sous blocus et régulièrement bombardé par l'armée israélienne, détruisant quelquefois les infrastructures éducatives.

Aux âges les plus avancés (65 ans et plus), la part est d'à peine 3 % en 2011, s'écartant significativement des situations israélienne (10 %) et française (17 %). La tranche des 20 à 64 ans reflète bien les événements démographiques que les populations israélienne et palestinienne ont connus. Pour la première, les vagues d'immigration ont des effets non négligeables sur la structure par âges, avec des bombements dans le profil, notamment pour les adultes. Le profil de la pyramide des âges des Arabes israéliens est plus régulier, avec quelques rétrécissements autour de 20-25 ans, 35-40 ans et la cinquantaine. Ils correspondent à des déficits souvent liés aux effets du conflit (départs, décès).



LES ÉCARTS STRUCTURELS ENTRE LES POPULATIONS JUIVE ET ARABE

Pyramide des âges d'Israël, Juifs et Arabes, 2009
en % de la population totale de chaque catégorie



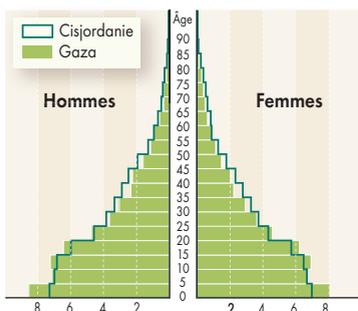
Source : CBS, Central Bureau of Statistics, 2010.

LES INDICATEURS DE STRUCTURE

Trois indicateurs de structure permettent de montrer la dépendance des jeunes et des personnes âgées à la population active (20-64 ans). Les Palestiniens de Gaza, dont l'âge moyen est de 21,5 ans, la moitié ayant moins de 17 ans, présentent les indicateurs les plus problématiques : 144 jeunes, 6 personnes âgées pour 100 actifs et un poids important des jeunes et des vieux que supportent les plus actifs (150 pour 100 actifs). Les Palestiniens de Cisjordanie affichent des indicateurs différents : 122 jeunes et 8 personnes âgées pour 100 actifs et une dépendance

LA POPULATION DANS LES TERRITOIRES

Répartition de la population des territoires palestiniens, selon l'âge et le sexe en % de la population, par tranche d'âge de 5 ans



Source : PCBS, Palestinian Central Bureau of Statistics, 2008.

des jeunes et des vieux qui atteint 130 personnes pour 100 actifs. Cet écart par rapport à Gaza s'explique par un âge moyen légèrement plus élevé (23,3 ans) et un âge médian de 18,7 ans. Ces valeurs ne sont significatives que si elles sont comparées à celles de la population juive (âge moyen: 34,38 ans; âge médian: 31,48 ans) et des Arabes d'Israël (âge moyen: 25,31 ans; âge médian: 21 ans). Les Juifs ont un rapport de jeunesse nettement plus bas: 58 pour 100 actifs (101 pour 100 actifs pour les Arabes israéliens), un rapport de vieillesse plus important atteignant 20 pour 100 actifs quand il est 8 pour 100 actifs pour les Arabes et une dépendance des jeunes et vieux qui reste largement en dessous de 100 (78 pour 100 actifs) quand celle-ci est de 109 pour les Arabes.



DES FÉCONDITÉS CONTRASTÉES

Les courbes de fécondité selon les tranches d'âge permettent de bien saisir les décalages et les contrastes démographiques entre les différents groupes de population. Les Palestiniens de confession musulmane ont une fécondité très supérieure pour l'ensemble des tranches d'âge sauf celle des 45-49 ans. Les Palestiniens de Gaza sont ceux qui affichent les fécondités les plus élevées aux

différentes tranches d'âge. Pour les Juifs, la fécondité la plus élevée se situe à 30-34 ans, alors que celle des autres groupes se situe plutôt dans les tranches de 20-24 ans et 25-29 ans. Le groupe qui a agi le plus sur la baisse globale de la fécondité israélienne est celui des Palestiniens d'Israël de confession musulmane, ayant réduit de moitié l'indice synthétique de fécondité (ISF) de son groupe (9,22 en 1965-1969, 4,36 en 2004, 3,73 en 2009). Cette baisse spectaculaire touche aussi les Druzes, dont le niveau de fécondité se situe en dessous de celui des Juifs en 2009 (2,49 contre 2,96). Le groupe qui a le plus faible ISF en 2009 est celui des Palestiniens de confession chrétienne (2,15).

La religiosité reste le facteur le plus déterminant dans la variation de la fécondité. Les Juifs ultra-orthodoxes, du fait de la précocité de l'âge au mariage et du refus de la contraception et de l'avortement, enregistrent ainsi une fécondité plus forte pouvant atteindre 7,6 enfants par femme, laissant loin derrière eux les autres Israéliens juifs et arabes. Les groupes religieux ou nationalistes qui considèrent l'hyperfécondité comme un instrument de combat restent assez bien représentés dans la composante israélienne présente en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Une fécondité prolifique largement aidée par une immigration soutenue assure à ce groupe une position de premier plan dans les territoires palestiniens occupés, là où les enjeux démographiques sont les plus importants, afin qu'Israël puisse peser de tout son poids dans les négociations futures.

DES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DÉFAVORABLES

Si la natalité est vigoureuse chez les Palestiniens (33‰ en 2011), elle reste élevée pour les Israéliens (22‰) comparativement aux Français (13‰). La mortalité est en revanche plus basse (4‰), du fait de la jeunesse de la population; mais elle reste peu éloignée de la valeur atteinte par les Israéliens (5‰), qui ont pourtant une composante âgée plus importante. À titre de comparaison, le taux de mortalité de la France est de 9‰ en 2011.

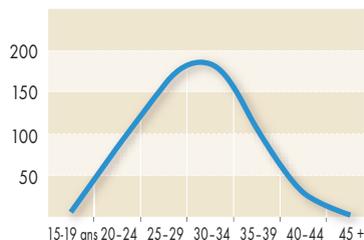
Le taux de mortalité infantile, indicateur intéressant pour examiner le niveau d'encadrement sanitaire et les conditions d'hygiène d'une population, se calcule en faisant le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et le nombre total d'enfants nés et vivants dans l'année considérée. Tous groupes confondus, le taux de mortalité infantile en 2011 est de 25‰ dans les territoires occupés, alors qu'il est, pour la même date, net-

TAUX DE FÉCONDITÉ EN ISRAËL ET DANS LES TERRITOIRES

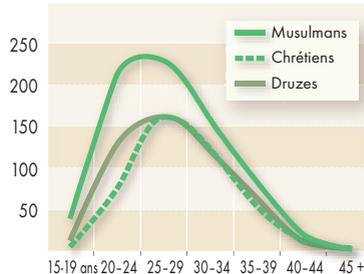
Taux de fécondité en Israël (2009)

Nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes, par tranche d'âge

Juifs



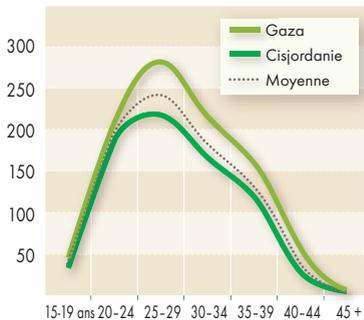
Palestiniens, en Israël



Source : CBS, 2010.

Taux de fécondité des Palestiniens des territoires occupés (2010)

Nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes, par tranche d'âge



Source : PCBS, 2011.

tement moins élevé en Israël tout comme en France (4‰), ceci confirmant que les Palestiniens connaissent une situation sanitaire plus dégradée.

L'espérance de vie, autre indicateur des conditions de vie, reflète bien les inégalités sociales entre Israéliens et Palestiniens. Quand les Palestiniens ont une espérance de vie de 71 ans pour les hommes et 74 ans pour les femmes, les Israéliens affichent une espérance de vie plus longue (80 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes), presque comparable à celle de la France (78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes). ●

Verbatim

« Kadosh, le film d'Amos Gitai, montre des religieux pour qui la procréation n'obéit pas seulement aux préceptes bibliques, mais aussi à une stratégie de pouvoir. »

Y. Courbage,
Critique internationale
N° 31, 2006.

Réfugiés et diaspora

En 1947, sur le territoire qui allait devenir Israël, il y avait environ 870 000 Palestiniens. Après la guerre de 1948, ils ne sont plus que 156 000. Pendant des années, deux thèses se sont opposées pour expliquer cet exode brutal et massif. Les Israéliens prétendaient que ce mouvement avait été déclenché par les armées arabes. Les Palestiniens ont toujours affirmé qu'ils avaient été chassés. Les historiens ont tranché : le plus grand nombre a été expulsé par les forces armées israéliennes, notamment en application du plan Daleth. Les nouveaux historiens israéliens parlent de nettoyage ethnique. Pour créer un État juif, il fallait impérativement que les Juifs y soient majoritaires.

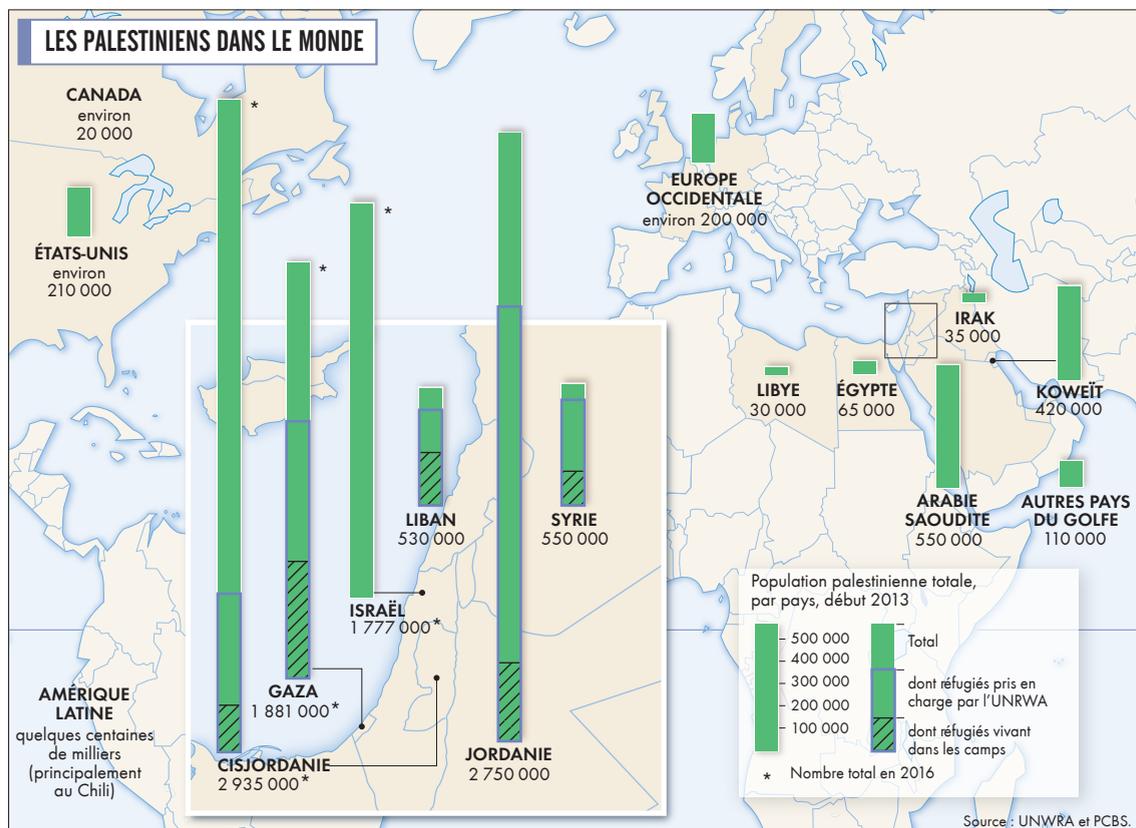
LA MOITIÉ D'UN PEUPLE EN EXIL FORCÉ

La population juive d'Israël atteint 716 700 habitants en 1948. Celle des Palestiniens est réduite à 156 000 personnes ; environ 710 000 Palestiniens sont contraints à l'exil après la guerre. L'échange démographique est presque « parfait », puisque l'on compte approximativement un Palestinien réfugié pour un Juif installé

en Israël. Dès 1949, l'ONU met en place l'UNRWA (United Nations Relief and Work Agency) pour apporter aide et assistance à ces réfugiés.

Le PCBS estime la population palestinienne des territoires occupés à 4816 000 en 2016, contre 4400 000 en 2012, et la diaspora à environ 6 millions. Les pays arabes accueillent 5,4 millions et 655 000 vivent dans d'autres pays (pays d'Europe occi-

dentale, États-Unis, Canada et Chili principalement). Ainsi la diaspora palestinienne (vivant hors des limites de la Palestine mandataire) est estimée par la même source, fin 2012, à 5,8 millions, soit 50% de la population palestinienne totale. L'UNRWA a considéré pour la même période que 4,9 millions ont le statut de réfugiés, vivant pour près de 40% dans les territoires palestiniens et pour 60% dans les trois pays



arabes voisins (Jordanie, Liban et Syrie). 31 % des réfugiés reconnus par l'UNRWA vivent dans 58 camps de la région.



■ LA QUALITÉ DE RÉFUGIÉ

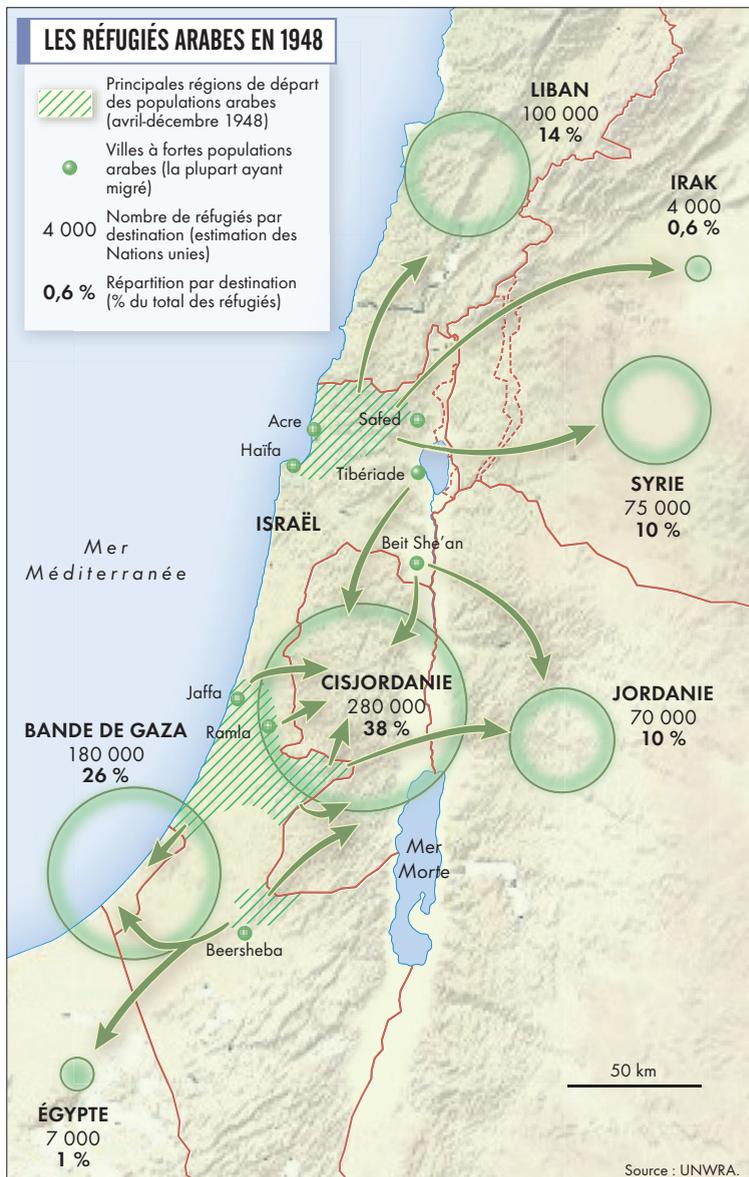
L'instruction des Nations unies définissant l'éligibilité au statut de réfugié palestinien et de ses descendants est précise. Elle s'applique à « toute personne qui résidait habituellement en Palestine du 1^{er} juin 1946 au 15 mai 1948 et qui a perdu son domicile et ses ressources en raison du conflit de 1948 ». Le sociologue Elia Zureik a proposé au moins six situations qui dérogent à cette catégorie, tendant à montrer que le nombre réel de réfugiés est sous-estimé :

- ceux qui se sont établis dans des territoires situés hors de la zone d'intervention de l'UNRWA (Égypte, Irak, région du Golfe, Afrique du Nord, etc.) ;
- les Palestiniens déplacés, mais qui demeurent dans le territoire devenu État d'Israël, l'ONU estimant qu'Israël se chargerait de leur situation ;
- les résidents des territoires occupés qui n'ont été déplacés pour la première fois qu'en 1967 ;
- les personnes expulsées de Cisjordanie et de la bande de Gaza par l'occupant israélien, au lendemain de la guerre des Six-Jours (1967) ;
- ceux dont les permis de séjour, délivrés par les autorités israéliennes, sont arrivés à expiration alors qu'ils se trouvaient à l'étranger pour de multiples raisons et auxquels Israël a interdit de réintégrer leur foyer ;
- les Palestiniens qui se trouvaient à l'extérieur de la Palestine mandataire lorsque la guerre de 1948 a éclaté ou ceux qui étaient à l'étranger au début de la guerre de 1967.



■ LE DROIT DE RETOUR DES RÉFUGIÉS

Israël a toujours refusé l'idée même du retour des réfugiés et la reconnaissance d'une quelconque responsabilité dans leur exode, et ce malgré la résolution 194 de l'ONU (11 décembre 1948) qui précise « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables ». Ce refus du droit au retour des réfugiés fait l'unanimité



en Israël. Le célèbre écrivain Amos Oz a résumé cette position en une formule saisissante dans *Le Monde* du 9 juin 2001 : « La reconnaissance du droit au retour équivalait à l'annihilation d'Israël. »



■ LA TOURMENTE ARABE ET LE SORT DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

La Guerre du Golfe a contraint de nombreux Palestiniens à quitter l'Irak et les pays du Golfe pour se réfugier en Syrie et en Jordanie, où la situation n'est guère meilleure. Nombre d'entre eux ont perdu les ressources financières pour faire vivre leurs familles, les plongeant dans une crise humanitaire encore plus grave. Depuis la révolte syrienne, de l'ordre de 10 000 réfu-

giés palestiniens ont fui le pays pour se rendre dans une Égypte déstabilisée où ils ne disposent d'aucun droit et où le statut de « réfugié » leur est dénié. ●

Verbatim

« Que signifie être un réfugié, grand-père, je voudrais savoir ? – Être un réfugié signifie que tu ne seras plus un enfant désormais. »

M. Darwich, texte inédit, *Géo* N° 243, 1999.

Madrid et Oslo

À l'initiative des États-Unis s'ouvre à Madrid, le 30 octobre 1991, une grande conférence internationale sur le Proche-Orient. Fondées sur le principe de la restitution des territoires en échange de la paix, ces discussions vont progressivement s'enliser mais la rupture historique qu'elles ont provoquée a sans doute facilité l'ouverture des négociations secrètes entre le nouveau gouvernement (travailliste) de Yitzhak Rabin et des représentants de l'OLP; elles aboutissent aux accords d'Oslo le 13 septembre 1993.

■ LA CONFÉRENCE DE MADRID

Après la guerre du Golfe, le président américain George H. W. Bush prend l'initiative d'organiser une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient. Avec son secrétaire d'État, James Baker, ils font pression sur toutes les parties et, en particulier, sur Israël, alors dirigé par un leader historique du Likoud, Yitzhak Shamir, pour qu'elles acceptent de participer à cette grande rencontre dont l'URSS est formellement le coparrain. Depuis le traité de paix entre l'Égypte et Israël (mars 1979),

c'était la première fois que des dirigeants arabes (Syrie, Liban, Jordanie, Palestine) et israéliens se retrouvaient ainsi autour d'une table de négociations. Seuls les Palestiniens des territoires, dirigés par une personnalité de Gaza, Haydar Abd el-Shafi, étaient officiellement représentés dans le cadre d'une délégation commune avec la Jordanie – le contact était toutefois permanent avec l'OLP.

Cette rencontre historique a permis le lancement d'une série de négociations, bilatérales et multilatérales, sur les différents

aspects du conflit israélo-arabe, mais, qui se sont lentement effilochées au fil des mois. L'arrivée au pouvoir de Yitzhak Rabin, en juin 1992, va toutefois permettre que, dans le plus grand secret, un processus de négociations israélo-palestiniennes se mette en place. Il aboutira aux accords d'Oslo.



■ L'ESPOIR

La déclaration de principes du 13 septembre 1993 («accords d'Oslo») fait suite à un échange entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat par lequel le premier reconnaît «l'OLP comme représentant du peuple palestinien» et le second «le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité». Elle a pour but «d'établir une Autorité palestinienne intérimaire autonome pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza pendant une période transitoire n'excédant pas cinq ans en vue d'un règlement permanent fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité». La période transitoire doit débiter avec le redéploiement de l'armée israélienne dans la bande de Gaza et son retrait de Jéricho au plus tard le 13 décembre 1993 – finalement le 4 mai 1994. Les discussions sur le statut permanent étaient prévues à partir du 4 mai 1996 pour s'achever le 4 mai 1999. Elles devaient porter sur «Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec d'autres voisins [...]».



■ LE PIÈGE

Le second accord intérimaire (Oslo II) du 28 septembre 1995 met en place une Autorité exécutive et un Conseil palestinien et arrête le principe de trois zones

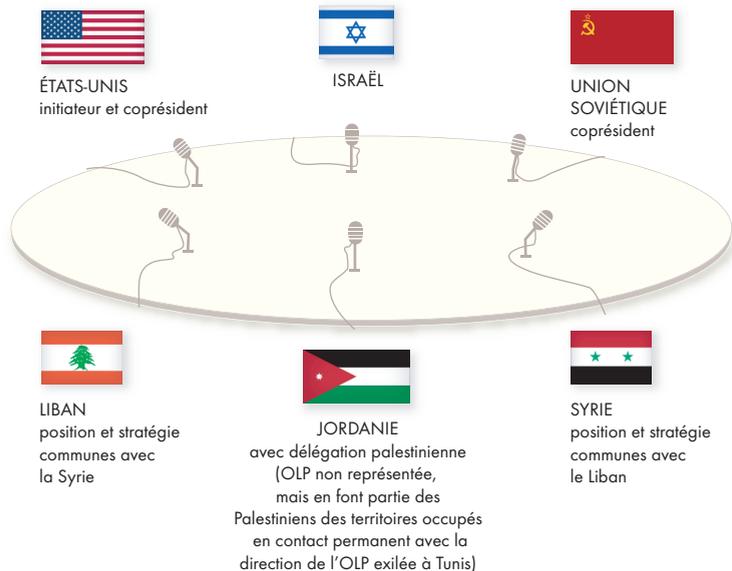
LA TABLE RONDE DE MADRID

Conférence de Madrid, 30 octobre -1^{er} novembre 1991

Table ronde organisée dès le 3 novembre 1991 à Madrid, et suivie d'une douzaine de rencontres formelles à Washington du 9 décembre 1991 au 24 janvier 1994.

Les négociations se déroulent sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les participants à la table ronde



de compétences en Cisjordanie. Dans la zone A (3% du territoire; les grandes villes palestiniennes), le Conseil assume la sécurité intérieure et l'ordre public ainsi que la totalité des responsabilités civiles. Dans la zone B (25%; la plupart des villages palestiniens), le Conseil n'aura d'autorité qu'en matière civile, la sécurité revenant à Israël. La zone C (72%) reste sous le contrôle exclusif d'Israël.

Si les négociations avaient continué, la logique aurait été que, progressivement, tous les territoires palestiniens passent en zone A. Mais il n'en a rien été, les Israéliens continuant la colonisation dans la zone C pour en prendre physiquement possession. Dès lors, les Palestiniens ne peuvent administrer que

des morceaux de territoires, le plus souvent séparés les uns des autres, comme dans un archipel « d'îles terrestres ».



■ L'ÉCHEC

L'échec n'était pas inéluctable malgré les multiples contradictions que ce processus recérait. Mais, dès le début, et dans chaque camp, il a suscité de virulentes oppositions. Côté palestinien, les responsables du Hamas y étaient farouchement opposés. Côté israélien, la droite dans son ensemble a très violemment critiqué Yitzhak Rabin pour cette signature et la poignée de main à Arafat à Washington le 13 septembre 1993.

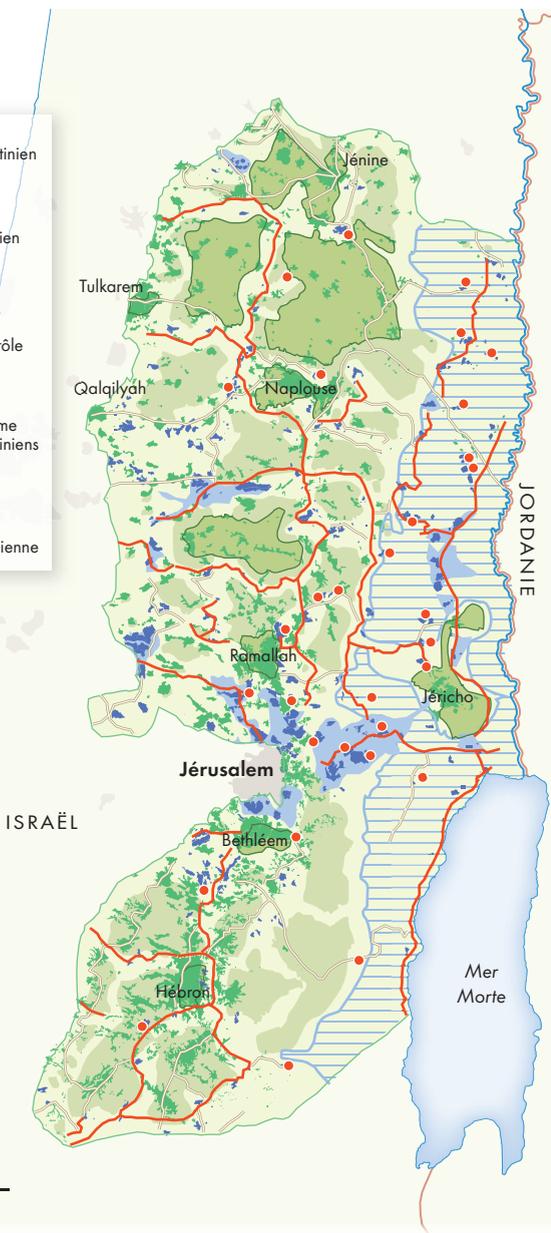
Verbatim

«Les accords d'Oslo ne sont pas la solution au problème. Ils sont le problème.»

O. Landau, ministre israélien de la Sécurité intérieure, décembre 2001.

LES ZONES A,B,C

- Zone A sous contrôle palestinien
- Zone B sous contrôle mixte
- Zone C sous contrôle israélien
- Habitat palestinien
- Colonie israélienne
- Territoire sous contrôle des colonies
- Accès interdit, à plusieurs reprises pendant la Deuxième Intifada, aux Palestiniens
- Route interdite aux Palestiniens
- Autre route
- Base militaire israélienne



Personne ne peut savoir ce qui se serait passé si Yitzhak Rabin n'avait pas été tué. Rien ne permet de dire que le processus aurait été à son terme et qu'une paix juste et durable aurait été conclue entre Israéliens et Palestiniens. Mais ce qui est certain, c'est que son assassinat, le 4 novembre 1995, par un extrémiste juif israélien a brisé l'élan déjà très précaire du « processus d'Oslo ». Son successeur, Shimon Pérès, a vite été emporté par des événements majeurs qu'il n'a pas été en mesure de maîtriser. De son côté, Yasser Arafat ne parvenait pas à contenir le Hamas, qui avait repris les attentats suicides à Jérusalem et à Tel-Aviv dès le mois de février 1995; c'est-à-dire quelques semaines avant les élections israéliennes du mois de mai qui devaient désigner le Premier ministre au suffrage universel direct. Elles furent remportées de justesse par Benjamin Netanyahu, farouche opposant au processus d'Oslo, avec 50,50% des voix contre 49,50% à Shimon Pérès. Un écart de 30 000 voix sur plus de 3 millions de suffrages exprimés.

Même si Oslo a continué avec la signature du second accord intérimaire en septembre 1995, la dynamique était dès lors très fragilisée. Revenue au pouvoir, la droite était, en effet, bien décidée à briser Oslo; même si, pendant un temps, elle a dû composer avec la pression internationale et, tout particulièrement, avec les États-Unis qui ont essayé de soutenir le cycle de négociations. Entre 1995 et 2000, celles-ci n'ont porté que sur les mesures transitoires, donc surtout sur la question fondamentale du retrait de l'armée israélienne que Benjamin Netanyahu puis son successeur Ehoud Barak, à partir de mai 1999, ont systématiquement freiné pour continuer à occuper toute la zone C. Les négociations sur l'ensemble du contentieux israélo-palestinien (les frontières, les colonies, les réfugiés, la sécurité...) ont eu lieu pour la première fois, en juillet 2000, à Camp David, sous l'égide du président Clinton. Puis à Taba, en janvier 2001. Leur échec et le début de la seconde Intifada, en septembre 2000, scellent la fin d'Oslo. ●